
LANDÉVENNEC

Cimetière des bateaux. Une mission ministérielle

9 avril 2010

Chargé par le Premier ministre d'une mission sur la question du démantèlement des navires de tous types (Marine nationale, commerce, pêche, fluvial, plaisance), le député des Yvelines, Pierre Cardo, accompagné du vice-amiral Hubert Jouot et de deux experts, s'est rendu, le jeudi 1er avril, à Landévennec.

L'idée d'une filière de déconstruction évoquée

En présence du député Christian Ménard, du maire, Roger Lars, et de ses deux adjoints, la délégation a visité les bateaux en stationnement dans l'anse de Penforn, sous la conduite du capitaine de vaisseau Philippe Guégan, commandant de la Base navale de Brest et, à ce titre, responsable du cimetière des navires. Durant deux jours passés dans la région brestoise, Pierre Cardo a rencontré des acteurs locaux pour évoquer la création d'une filière française de démantèlement. Au terme de cette mission de six mois, il remettra un rapport au Premier ministre et à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie et du Développement durable. La Marine nationale devrait continuer à embosser des navires à Landévennec, mais la mise en place d'une filière de déconstruction permettrait de réduire le temps de séjour dans l'estuaire de l'Aulne, évitant ainsi un état de vétusté des coques.

**Le départ du Colbert n'est pas envisagé**

D'ores et déjà, la Marine a inscrit plusieurs des bateaux actuellement sur le site (Galissonnière, Enseigne de vaisseau Henry, Détrôyat, Duperré) dans le prochain plan de démantèlement, le départ du Colbert n'étant pas envisagé pour l'instant.

© Copyright Le Télégramme 2009